	Nom			Statut				-	Effectifs						Et	at de	
	145111								ZPS (		IDF			cons	ervation		
	Pic noir (Dryocopus martius)  Code Natura 2000 : A236  Photo : C.Louvet					<ul> <li>Annexe 1 de la Directive</li> <li>« Oiseaux » 79/409/CEE</li> <li>Annexe 2 de la Convention de Berne</li> <li>Protection nationale</li> </ul>				3 couples Reproduction			Assez rare 200 couples  N.AR.S H M			Bon	
Ecologie	J	F	М	Α	М	J	J	А	S	0	N	D			1		

Le Pic noir apprécie les hautes futaies âgées. Il peut vivre également parmi les mélèzes, épicéas et autres conifères ou feuillus, de préférence bien espacés et sur de grandes surfaces. Il s'installe aussi dans les petites forêts séparées des grands massifs par quelques kilomètres. Il se nourrit surtout des larves, pupes et adultes de fourmis et de coléoptères xylophages. L'espèce est sédentaire et solitaire. Mâle et femelle ont des territoires séparés ou se chevauchant en période internuptiale. La formation du couple débute tôt, la sélection du site et l'excavation du trou de nid commençant dès la mi-février. Dans la plupart des cas, le couple n'est uni que pour une seule saison, de l'hiver à l'été. Les oiseaux âgés restent fidèles à un territoire et à certains arbres à cavités. Les territoires sont très grands, souvent de l'ordre de 300-400 ha pour un couple, parfois moins de 100 ha dans les habitats les plus favorables. La ponte unique de 4-6 œufs (extrêmes : 1-9) est déposée à partir d'avril dans une cavité creusée dans un arbre. La hauteur du trou varie de 4 à 25 m. L'entrée est ovale et d'une profondeur atteignant 60 cm. Il n'y a aucune garniture hormis d'éventuels copeaux non évacués. L'incubation dure 12 jours et l'envol a lieu à l'âge de 24-28 jours.



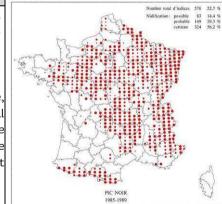
Habitat du Pic noir Forêt de Rosny © B.Lelaure

## Répartitions tendances et menaces

Il s'agit d'une espèce à large répartition mondiale, occupant une grande partie de l'Eurasie. L'espèce est classée en « préoccupation mineure » à l'échelle de la planète (UICN, 2008). En Europe, l'importante population est comprise entre 740 000 et 1 400 000 couples (BirdLife International, 2004). Les états orientaux accueillent la majorité des effectifs, avec notamment la Russie (500 000 à 1 000 000 de couples), la Biélorussie (45 à 80 000 c.), la Pologne (35 à 70 000 c.) et la Roumanie (40 à 60 000 couples). Malgré quelques déclins récents, la majorité des populations est stable ou en légère augmentation, ce qui justifie un statut « favorable ».

En France, l'effectif est estimé entre 20 000 et 30 000 couples (Dubois et al., 2008). C'est dans les Pyrénées, en Alsace-Lorraine, Champagne-Ardenne et Auvergne qu'il est le plus répandu, tandis qu'il est absent de quelques départements du sud-ouest et du littoral méditerranéen, Corse incluse. L'espèce a connu une expansion relativement rapide à partir des années 1950 alors qu'il n'occupait que les massifs montagneux. Il a atteint la Bretagne dans les années 1980. Cette expansion s'est accompagnée d'une colonisation de nouveaux milieux tels que les ripisylves des fleuves ou les boisements périurbains en mosaïque. L'espèce n'est pas menacée, elle fait l'objet d'une « préoccupation mineure » en France.

En Île-de-France, le Pic noir est un oiseau assez rare, dont la population est estimée à environ 200 couples (Le Maréchal & Lesaffre, 2000). Apparu dans les années 1960, il est maintenant réparti dans l'ensemble des grands massifs avec des densités conformes aux moyennes nationales. Certains couples sont installés dans des boisements modestes en liaison avec d'autres bois où il peut y trouver sa nourriture. En période internuptiale, l'espèce est susceptible d'apparaître dans la totalité des milieux boisés. En Haute-Normandie, les effectifs sont estimés à 150 couples environ (Lery & Malvaud, 2005).



Répartition française du Pic noir (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994)

Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny	Carte N <sup>o</sup> 27				
Cet oiseau n'est présent que dans les grandes zones boisées : forêt de Moisson, de Saint-Martin et de Rosny, présentant une bonne structuration et des grands arbres. La présence de résineux (Pin sylvestre principalement) est également favorable à l'espèce.  Le Pic noir est bien réparti au sein de la ZPS, chacun des trois noyaux, boucle de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, accueille un couple. Malgré les recherches et la présence de nombreux habitats favorables, seulement 3 couples ont été contactés en 2009. Pourtant, la forêt de Rosny, par exemple, serait sans doute en capacité d'accueillir au moins un autre couple. L'espèce semble relativement stable ces dernières années.					
Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000					
Actuellement, il n'existe pas de menaces directes clairement identifiées sur la population de la ZPS. Cependant, indirectement, elle peut être menacée par la modification de son habitat. En effet, cette espèce occupe les forêts bien structurées où la présence de grands arbres est importante. Un raccourcissement des cycles sylvicoles, entraînant la disparition des vieux arbres, est préjudiciable à l'espèce. Cette menace pourrait concerner plus particulièrement les forêts privées, en effet, la gestion actuellement mise en place dans les massifs forestiers publics s'oriente vers un vieillissement des peuplements ce qui devrait être favorable à l'espèce.  La population de Pic noir du site Natura 2000, bien que relativement faible, est néanmoins dans un bon état de conservation.					
Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS					
Afin de favoriser la population de Pic noir de la ZPS, l'objectif est de conserver et de développer les sites de nid et d'alimentation, tout fréquentation du public dans les secteurs les plus sensibles. On préconisera donc de :  - conserver le maximum de vieux arbres dans les boisements et notamment les fûts épais (en particulier de Hêtre, de Boule sans branches basses, qui sont recherchés par l'espèce ;  - multiplier les îlots de vieillissement en privilégiant les secteurs proches des sites de nid ;  - limiter les interventions forestières lourdes (coupes, plantations) au minimum, et les proscrire en période de reproduc gestion en futaie jardinée ;  - limiter l'accès au public dans les îlots d'arbres âgés ;  - conserver les ripisylves et y favoriser les grands et vieux arbres.	eau et de Pin sylvestre)	- Maintenir les vieux arbres - Ilots de vieillissement - conserver ripisylves			
Suivi de l'espèce					
Un suivi de l'espèce serait à organiser tous les cinq ans.					